PORT AUTONOME DE COTONOU

REP. DU BENIN Directeur de Contrôle des Marchés Publics PORT AUTONOME DE COTONOU Christian BIAO AYEDEGUE

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

OBJET : Infogérance des moyens d'impression de copies et de numérisation au PAC par accord-cadre à bon de commande sur 36 mois

Avis d'Appel d'Offre N°019/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 26/06/2026

BON A LANCER DCMP-PAC

REFERENCE SIGMAP: S_DSI_ 119017

Notifié au Directeur des Marchés Publics du PAC Cotonou, le 16/07/2026 Pour Lancement Avis d'Appel d'Offres

ADDENDUM N°1

Le présent addendum N°1 vise à :

- Modifier les clauses IC 1.1 et IC 22.2 (b) de la Sous-section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;
- Modifier la date de dépôt et d'ouverture des offres.

➢ Au lieu de :

Sous-section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

IC 1.1	Référence de l'avis d'appel d'offres AAOON N° 019/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 26/06/2026
IC 20.2 (b)	Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les identifications suivantes : Enveloppes intérieures : « A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS DU PORT AUTONOME DE COTONOU » ; *« AAOON 019/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 26/06/2026» ;* « DAO N° S_DSI_ 119017» ; « Infogérance des moyens d'impression de copies et de numérisation au PAC par accord-cadre à bon de commande sur 36 mois » *« Insérer la raison sociale et adresse du soumissionnaire ».*

PORT AUTONOME DE COTONOU DIRECTION DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS BON A LANCER Retiré, le 16/07/2026 Nom Prénoms Signature

PORT
AUTONOME
DE COTONOU

	Enveloppe extérieure « A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS DU PORT AUTONOME DE COTONOU » ; *« AAOON N°019/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 26/06/2026» ;* « DAO N° S_DSI_ 119017» ; « Infogérance des moyens d'impression de copies et de numérisation au PAC par accord-cadre à bon de commande sur 36 mois » ; « NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS ». *NB : POUR PLUS DE DETAILS SUR LA PRESENTATION DES PLIS, BIEN VOULOIR SE CONFORMER A LA CIRCULAIRE N° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA DU 12 DECEMBRE 2024 PORTANT CLARIFICATION DES MODALITES DE PRESENTATION DES PLIS.*

➢ Lire :

BON A LANCER
DCMP-PAC

IC 1.1	**Référence de l'avis d'appel d'offres :** **AAOON N° 019/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 26/06/2026 et son addendum N°1**
IC 20.2 (b)	Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les identifications suivantes : Enveloppes intérieures : « A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS DU PORT AUTONOME DE COTONOU » ; *« AAOON N°019/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 26/06/2026 » et son addendum N°1 ;* *« Infogérance des moyens d'impression de copies et de numérisation au PAC par accord-cadre à bon de commande sur 36 mois » ;* « DAO N° S_DSI_ 119017 » ; *« Insérer la raison sociale et adresse du soumissionnaire ».* Enveloppe extérieure « A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS DU PORT AUTONOME DE COTONOU » ; *« AAOON N°019/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 26/06/2026 » et son addendum N°1 ;* « DAO N° S_DSI_ 119017 » ;

PORT
AUTONOME
DE COTONOU

	« Infogérance des moyens d'impression de copies et de numérisation au PAC par accord-cadre à bon de commande sur 36 mois » ; « NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS ». *NB : POUR PLUS DE DETAILS SUR LA PRESENTATION DES PLIS, BIEN VOULOIR SE CONFORMER A LA CIRCULAIRE N° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA DU 12 DECEMBRE 2024 PORTANT CLARIFICATION DES MODALITES DE PRESENTATION DES PLIS.*

Date de dépôt et d'ouverture des offres

Intitulé	Lire	Au lieu de
Date et heure limite de dépôt des offres	27/07/2026 à 10 heures 00 minute (GMT+1)	22/07/2026 à 10 heures 00 minute (GMT+1)
Date et heure d'ouverture des offres	27/07/2026 à 10 heures 30 minutes (GMT+1)	22/07/2026 à 10 heures 30 minutes (GMT+1)

Toutes les autres dispositions et conditions du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National qui ne sont pas modifiées restent valables.

Fait à Cotonou, le 17/07/2026

BON A LANCER
DCMP-PAC

REP. DU BENIN
Directeur des Marchés Publics (D. M. P)
PORT AUTONOME DE COTONOU

Le Directeur des Marchés Publics,

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE